



Institut Européen de l'Expertise et de l'Expert
European Expertise and Expert Institute

Réunion du 27 mars 2009
à la Cour de cassation

Compte-rendu

Accueil

- Messieurs les Premiers présidents,
- Messieurs les Procureurs généraux,
- Messieurs les bâtonniers,
- Monsieur le doyen,
- Messieurs les Présidents,
- Maîtres,
- Mesdames, Messieurs et chers amis

L'ordre du jour

- 16h à 16h10 - Point rapide sur l'Institut.
- 16h10 à 17h30 - Comité d'orientation.
- 17h30 à 18h15 - Conférence du professeur Jacques MOURY
- 18h15 à 18h30 – Allocution de Monsieur le Premier Président en présence de Monsieur le Premier Avocat général
- 18h30 à 18h45 - Signature des statuts.
- Cocktail dans les salons du HARLAY.

Le comité d'orientation

- Instance principale de l'Institut, composée des représentants des membres institutionnels.
- Fixe les grandes lignes de la stratégie de l'Institut.
- Quelques sujets, chacun s'exprime.
- Interventions enregistrées, elles seront communiquées aux intervenants qui pourront les réécrire.

23/04/2009

4

Malheureusement, à cause d'un incident technique, les interventions n'ont pas été enregistrées.

A partir de cette présentation, nous avons demandé à chaque intervenant de nous renvoyer par écrit son ou ses interventions.

Lors des Comités d'orientation précédents, l'essentiel des travaux s'était concentré sur les travaux de recherche. Pour ce troisième Comité d'orientation, mais le premier en public, nous avons souhaité aborder les principaux axes de développement de l'Institut.

Thèmes abordés

- Les thèses.
- Le développement.
- La Commission européenne.
- L'organisation.
- La communication.
- Le financement.

Les Thèses

- Démarche actuelle, mailing, courriers, pas de résultat.
- Privilégier les contacts directs et de proximité avec les universités. (Idée de Messieurs TROTEL et VIOUT).
- Création d'une équipe dédiée :
 - argumentaire,
 - plan de travail;
 - capitalisation d'expérience.

23/04/2009

6

Actuellement la recherche de chercheurs est le principal point d'échec de l'Institut. Nous avons donc décidé :

1. de créer une équipe dédiée aux côtés du conseil scientifique;
2. de mettre en œuvre les contacts de proximité qu'entretiennent les magistrats, les bâtonniers, les experts avec les universités de leurs régions;
3. une démarche est en cours à LYON, une autre à NANTERRE, une autre à VERSAILLES.

Objectif : mettre en place trois ou quatre équipes de recherche d'ici la fin de l'année.

Le développement (1)

Bienvenue à nos amis belges du CNEJ.
En France, discussions avec les Cours
d'appel d'ANGERS, PAU et
TOULOUSE.
En Europe, discussion avec le land de
Rhénanie Palatinat.
Discussion également avec la Cour
administrative d'appel de
VERSAILLES.

23/04/2009

7

Une réunion avec la Première présidente de la Cour d'appel d'ANGERS, le Procureur général, le bâtonnier et le président de la Compagnie des experts est prévue le 28 avril 2009.

Une réunion avec le Premier président de la Cour d'appel de PAU est prévue le 1^{er} mai 2009.

Un entretien téléphonique a eu lieu entre le Premier président de la Cour d'appel de TOULOUSE et Jean-Raymond LEMAIRE. Monsieur NUNEZ propose qu'un membre de l'Institut fasse une communication d'une demi-heure trois quarts d'heure lors des entretiens de la BIDASSOA devant les hauts magistrats espagnols.

En séance le Premier président de la Cour d'appel de RENNES propose que nous allions présenter l'Institut aux institutionnels de sa Cour.

En ce qui concerne la négociation avec les autorités du land de Rhénanie-Palatinat en général et avec le Docteur BAMBERGER en particulier, le risque réside dans le fait qu'ils souhaitent monter un projet identique.

Dès que la proposition d'organisation dont nous parlerons un peu plus tard sera prête, nous demanderons un rendez-vous au Docteur BAMBERGER pour discuter du projet.

Jean-Raymond LEMAIRE a rencontré le Président de la Cour administrative d'appel de VERSAILLES. Monsieur FRYDMAN. Ce dernier s'est déclaré intéressé par une participation à l'Institut. Il est prévu un contact à ce sujet dans

Le développement (2)

Il nous faut de l'aide, en particulier des chefs de juridiction (institutions jumelées ...).

Aide de la Cour de cassation qui nous a permis de rencontrer les magistrats de liaison.

Préalablement il faut définir le mode d'organisation.

Pour le développement en Europe, nous allons privilégier deux axes.

1. Les relations entre les juridictions membres de l'Institut et des juridictions étrangères (proximité régionale, jumelage ...).

2. Par ailleurs nous allons nous rapprocher des magistrats de liaison français en Europe et européens en France. Jean-Raymond LEMAIRE a rencontré un certain nombre de ces magistrats en début d'année lors d'un cocktail organisé à la Cour de cassation le jour de la rentrée solennelle.

La commission européenne

- Rencontre avec Jacques BARROT.
- Essayer de rester la seule institution européenne.

- Constitution d'une équipe dédiée à la relation avec les équipes de la commission.
- Financement d'actions;
- Participation à des projets ...

23/04/2009

9

L'idée est de bâtir une équipe pour :

- suivre les projets proposés par la Commission;
- monter des dossiers pour le colloque, le fonds documentaire et des actions spécifiques;
- essayer d'obtenir le financement d'une vaste étude sur l'état des lieux de l'expertise en Europe et faire des préconisations.

Parallèlement, nous testons un fonctionnement avec une équipe de lobbyistes spécialisée dans la recherche de financements et qui se rémunère sur les sommes obtenues.

L'organisation

- Inventer, proposer et mettre en place un nouveau mode de gouvernance.
 - un Institut européen,
 - des comités nationaux,
 - une charte des relations,
 - ...
- La place des magistrats.
- Recruter de nouveaux membres individuels.
- Renforcer les équipes de l'Institut, magistrats, avocats, experts ...

23/04/2009

10

Il s'est avéré indispensable de définir une organisation permettant de fonctionner en Europe.

L'idée serait de constituer des « comités » nationaux et un Institut européen.

Un certain nombre de prérogatives seraient déléguées au niveau européen, image, coordination, redistribution financière, relations avec la commission ...

Un texte présentant le projet va être distribué rapidement pour que chacun puisse faire part de ses propositions et recommandations.

Ensuite il faudra définir un charte de fonctionnement entre les comités et l'entité européenne.

Suite à une remarque du Premier président TROTEL, nous allons étudier la possibilité de modifier les statuts pour que les magistrats aient une ou plusieurs voix consultatives au Conseil d'administration.

Un effort tout particulier va être fait pour recruter des adhérents individuels notamment parmi les magistrats, avocats et experts ; aujourd'hui une centaine de membres adhèrent à l'Institut.

Pour ce faire il faut étayer la palette de services offerte aux membres, en particulier à travers le site Internet.

Enfin il faut que plus de bénévoles viennent travailler au développement de l'Institut. Un effort de recrutement en général va être mené, et des actions ciblées vont être entreprises auprès des magistrats et des avocats.

La communication.

1. Le site : www.experts-institute.eu
 - équipe de rédaction à étoffer,
 - traduction anglaise bientôt.
2. Le fonds documentaire, étude préalable en cours
3. Le prochain colloque à BRUXELLES en 2010.
4. Une série de conférences-débat de format court.

23/04/2009
Dernière mise à jour 13/07/2007

11

Le site internet. Il existe et donne déjà un certain nombre d'informations intéressantes et utiles. Il faut maintenant faire vivre ce site avec une véritable équipe de rédaction.

Le recrutement de cette équipe est une tâche prioritaire.

Le fonds documentaire. Une étude préalable est en cours pour fixer les principes fondateurs de ce fonds. Comment gérer l'information ? Comment la stocker, la diffuser, la qualifier ...

En parallèle, la recherche de financements spécifiques va être lancée.

Le prochain colloque. Aura lieu à BRUXELLES en septembre-octobre 2010. A cette date la Belgique présidera l'Europe.

Le Président Luc BLASE présente le projet.

Les conférences. Un cycle de conférences courtes va être organisé.

Conférences tous les deux mois sur un ou plusieurs thèmes, dans des lieux prestigieux, de 16h à 19h, suivies d'un cocktail, avec publication des interventions.

Ces conférences pourraient être sponsorisées.

Le financement

- La recherche de financement impactée par l'organisation.
- Commission européenne.
- Ressources pérennes.
- Ressources occasionnelles.

Merci